

Une Cité qui aura du cachet

Culture

Pour la Cité de la musique et de la danse, implantée dans l'ancien carmel rue Pinot-Duclos, la Ville a réuni un jury élargi et organisé un concours d'architectes. Le respect de l'enveloppe financière, l'organisation du site en fonction des besoins des usagers, mais aussi la cohérence urbaine et l'identité architecturale constituaient les critères de choix.

Avec son cloître, sa chapelle, son jardin, le site a une âme, un cachet « *qu'il est important de conserver pour asseoir l'image du futur équipement culturel. Ce supplément d'âme participera au rayonnement de la future Cité de la musique et de la danse* », dit Thierry Simelière, maire-adjoint en charge de la Culture. C'est le projet de l'équipe Deshoulières & Jeanneau qui a été retenu. L'entrée est particulièrement soignée : « *le mur d'enceinte sera abattu, la façade mise en valeur, un parvis aménagé, comme un lieu de convivialité* ». Le patrimoine que constitue l'ancien carmel est conservé. « *Les éléments nouveaux, très sobres, ne le dénatureront pas. De même côté jardin, la structure supplémentaire ne masque pas la perspective d'ensemble.* »

Un jardin à inventer

Trois « pôles distincts » seront aménagés à l'intérieur des locaux : l'École Nationale de Musique et de Danse, dédiée à la formation par des professionnels ; le pôle associatif, où l'on retrouvera des pratiques amateurs, notamment autour des



© Olivier Tanguy

musiques traditionnelles (SKV, batteries fanfares, Bagad) ; un centre de ressources documentaires ouvert aux usagers de la Cité de la musique et de la danse, mais aussi au grand public, aux artistes. Dans la deuxième phase d'étude technique du projet, « *les architectes rencontreront les usagers pour répondre à leurs besoins* ». Et puis il y a le jardin. « *Nous*



Thierry Simelière, adjoint à la culture, dans le cloître de la future cité de la musique et de la danse, « *un lieu serein* ».

Une nouvelle salle de spectacles



© Olivier Tanguy

Le projet de La Citrouille a évolué. Plus qu'une simple rénovation, c'est « un nouvel équipement culturel » qui sera créé à La Citrouille : une salle de spectacles, avec le label ministériel de Scène de Musiques Actuelles, la SMAC à vocation départementale. « Sa place est en milieu urbain, ce qui permet d'accueillir un large public, dit Thierry Simelière. Elle répondra aux attentes des jeunes, mais aussi des adultes qui depuis 50 ans ont grandi avec le rock. » Cette SMAC est implantée au Point du Jour, où

les nouveaux services publics (La Poste, maison de la petite enfance) créent une dynamique nouvelle. Dans le projet architectural du cabinet Jouan & Quéré, tout est pensé pour qu'elle s'intègre au mieux au quartier. L'entrée se fera à l'arrière de la Citrouille. Avant et après les concerts, le public se retrouvera dans un patio intérieur, un espace de convivialité à l'abri. La salle offrira 420 places debout et tous les équipements techniques et scénographiques nécessaires aux artistes. L'actuelle cafétéria, égale-

Enfance Jeunesse

Un programme de réussite éducative



La Ville de Saint-Brieuc s'inscrit dans un programme de réussite éducative, faisant l'objet d'une convention avec l'État dans le cadre de la loi sur la cohésion sociale. Ce programme a pour vocation d'accompagner, dès leurs premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de leur scolarité, des enfants et adolescents qui présentent des signes de fragilité. Il prend en compte, au delà de l'école, la globalité de leur environnement et de leurs difficultés : difficultés socio-économiques (un taux de familles bénéficiaires du RMI de plus de 25 % dans les quartiers périphériques) ; scolaires (absentéisme, troubles du langage, etc.) ; problèmes de santé (notamment liés à l'alimentation) ; faible accessibilité aux loisirs, notamment pour les 8-13 ans.

Le programme est porté par la Caisse des écoles, en lien avec la direction de l'Enfance - Éducation - Jeunesse de la Ville. Il fait intervenir l'ensemble des professionnels : enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs, médecins scolaires, Protection maternelle et infantile...

Il mettra en place des projets éducatifs, sportifs et culturels. Principaux objectifs, notamment auprès des 2-16 ans : repérer les enfants en difficulté pour leur offrir un accompagnement individualisé ; bien identifier les difficultés des enfants pour intervenir sur les causes ; soutenir le rôle primordial des parents ; contribuer à la réussite scolaire, favoriser la curiosité et le goût d'apprendre ; développer l'accès aux loisirs, à la culture, aux sports, à la santé.

Le financement de l'État pour cette opération s'élève à 100 000 € pour la première année. ■

avons veillé à le préserver. Jardin public ? Jardin école ? Jardin théâtre de culture ? Le projet est à inventer, en lien avec le service Espaces Verts. Il sera un atout pour la Cité de la Musique et de la Danse, qui par son identité, pourra devenir un site remarqué au niveau régional». L'enveloppe financière affectée à l'opération est de 8,4 M€ TTC. ■



Le programme de réussite éducative prend en compte, au delà de l'école, tout l'environnement et les difficultés des enfants et adolescents.

ment équipée d'une petite scène, sera transformée en café-concert et scène de répétition. La SMAC proposera au moins 25 concerts par an (ouverture à toutes les esthétiques), sans compter les co-productions : c'est le volet diffusion. La Citrouille conserve son volet création, avec ses studios de répétition et formation (accompagnement, accueil en résidence...). « La SMAC sera conçue comme une pépinière de jeunes artistes. »

Coût total de l'opération : 1,35 M€. ■

Quartiers

Rénovation urbaine. Le conseil municipal abordera ce 19 décembre le dossier de rénovation urbaine de Saint-Brieuc, qui prévoit l'amélioration du logement, du cadre urbain et des services de proximité à la Croix Saint-Lambert et Europe/Ginglin. La convention avec l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) sera signée le 21 décembre : ce sera la concrétisation de deux années de travail, et le lancement officiel de l'opération.

Courant janvier, des réunions d'information auront lieu dans les quartiers, y compris à la Cité Waron au Point du Jour, qui bénéficiera également d'une opération de renouvellement urbain, mais pas dans le cadre de l'ANRU.